

## REGLEMENT (UE) 2015/425 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 9 mars 2016 DECLARATION UE DE CONFORMITE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant. Le responsable de la mise sur le marché,

Legallais, 7 rue d'Atalante – 14200 Hérouville-Saint-Clair – France (France)

Déclare que l'Equipement de Protection Individuelle neuf (ou considéré comme neuf) décrit ciaprès :

Ref	Désignation	Photo
571334	Gant BANNEC HIVER Taille 8	0000
571341	Gant BANNEC HIVER Taille 9	
571348	Gant BANNEC HIVER Taille 10	178
600510	Gant BANNEC HIVER Taille 11	

## Gant BANNEC HIVER,

- référence(s) 557334, 571341, 571348 et 600510

sont conformes aux normes EN 420 : 2003+A1 : 2009, EN 388 : 2016, EN 511 : 2006 L'organisme notifié SATRA Technology Centre Limited. Wyndham Way, Telford Way,

Kettering. Nothamptonshire. NN16 8SD. Royaume-Uni (Numéro: 0321)

a effectué l'examen UE de type (module B) prévu à l'annexe V et a établi l'attestation UE de type n°0321/10472-01/E05-02.

L'EPI est soumis à la procedure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production (module C), prevue à l'annexe VI (Catégorie II)

Le 11/10/2018, PREVOSTAT Sylvie, Responsable Marques Legallais Signature







